

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCÉDURES D'ÉVOLUTION

*Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.*

*En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.*

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

*Les liens Internet sont donnés à titre indicatif*

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

<b>1.1 Renseignements généraux</b>	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
<i>Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée :</i> – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Déclaration de Projet emportant Mise En Compatibilité du PLU de la Roche-sur-Foron

<b>1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :</b>	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	/
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	/

## 2. Coordonnées

<b>2.1 Identification de la personne publique responsable</b>	
Qui est la personne publique responsable ?	Monsieur Martial Saddier, le Président du Conseil Départemental,



### 2.1 Identification de la personne publique responsable

Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?

Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Martial SADDIER  
1 Rue 30E Régiment d'Infanterie, 74000 Annecy  
CS 32444  
F-74041 Annecy Cedex

**NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.**

## 3. Caractéristiques générales de votre projet

### 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?

Oui	Non	<i>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours</i> <i>Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</i> SCoT du Pays Rochois approuvé le 11/02/2014
-----	-----	---

### 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?

Oui	Non	<i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</i> Approuvé le 08/04/2010, révision générale le 26/02/2020 puis modifications simplifiées approuvées le 30/09/2020 et le 28/09/2022. Il a fait l'objet d'une évaluation environnementale lors de sa révision générale.  <i>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i> Le projet porte sur la modification d'un zonage afin de permettre la réalisation d'un projet d'équipement. L'assiette de ce projet se trouve actuellement à cheval entre deux zonages et une partie est couverte par une OAP. Le projet de mise en compatibilité porte donc sur : <ul style="list-style-type: none"><li>la modification de la destination de l'OAP et de son règlement afin de permettre la réalisation du projet,</li><li>à son extension à l'ensemble du périmètre du projet, en réduisant la zone UX</li></ul> <i>Voir dossier de présentation (annexe 2) et Avant/Après en annexe 4</i>
-----	-----	--

### 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?

Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	11 155 habitants
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	17,9 km <sup>2</sup>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	La totalité du secteur est d'environ 3,3ha.
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre</b> : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i> Zones urbaines : 400,22 ha Zones à urbaniser : 18,35 ha Zones agricoles : 830,87 ha Zones naturelles : 534,53 ha  <i>Voir document en vigueur en annexe 6</i>



### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

**Annexe à joindre** : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

#### THEME A - QUALITE ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE

- Objectif 1 : Valoriser le patrimoine urbain et architectural emblématique notamment du centre-ville.
- Objectif 2 : Préserver l'armature paysagère du territoire
- Objectif 3 : Assurer le fonctionnement de la dynamique écologique, par la prise en compte de la trame verte et bleue
- Objectif 4 : Améliorer la performance environnementale du territoire
- Objectif 5 : Conforter la centralité en complémentarité avec le reste du territoire

#### THEME B - DÉMOGRAPHIE ET OFFRE EN LOGEMENTS

- Objectif 1 : Organiser la croissance démographique, tout en assurant le rôle de pôle principal au sein de la Communauté de communes du Pays Rochois
- Objectif 2 : Promouvoir une politique d'habitat diversifiée et adaptée aux besoins, notamment en logements locatifs sociaux
- Objectif 3 : Elaborer un PLU qui permette une modération de la consommation foncière
- Objectif 4 : Poursuivre la politique globale de confortement, le maillage et la mutualisation des équipements publics

#### THEME C -ECONOMIE

- Objectif 1 : Conforter l'attractivité commerciale, touristique et patrimoniale de la ville
- Objectif 2 : Améliorer les fonctionnements des ZAE et veiller à leur mutation et optimisation (industrie et artisanat notamment)
- Objectif 3 : Protéger et développer l'activité agricole, pour leur poids économique et leurs atouts paysagers
- Objectif 4 : Dynamiser l'économie touristique grâce aux atouts locaux

#### THEME D – DEPLACEMENT

- Objectif 1 : Favoriser l'usage des transports en commun
- Objectif 2 : Soutenir le développement des modes doux (piétons/cycles)
- Objectif 3 : Améliorer la circulation routière en réfléchissant à un meilleur maillage routier permettant les connexions inter-quartier.

Voir Document approuvé en annexe 6

### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

**Annexe à joindre** : délibération engageant la procédure

Par exemple :

- de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

La Déclaration de Projet emportant Mise En Compatibilité vise à permettre la réalisation d'un équipement sportif et culturel d'envergure départementale et au-delà, sur la commune de la Roche-sur-Foron.

Voir délibération en annexe 3

### 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)

Oui	Non
-----	-----



<b>3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?</b>			
	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Le cas échéant, précisez :</i>
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

<b>3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...</b>			
	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Le cas échéant, précisez</i>
Les dispositions de la <u>loi Montagne</u> ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43:i=zone_mont.zone_mont:l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43:i=zone_mont.zone_mont:l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a>	X		La commune est concernée par la Loi Montagne. « Le PLU de La Roche sur Foron respecte la Loi Montagne en préservant les terres agricoles stratégiques en proposant un urbanisme resserré autour des constructions existantes, notamment sur les hameaux du coteau. Le PLU n'a pas identifié de principe de construction en discontinuité. » extrait rapport de présentation, tome II, page 36 (voir annexe 6)
Les dispositions de la <u>loi Littoral</u> concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»</a>		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ( <u>SDAGE</u> ) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux ( <u>SAGE</u> ) ? <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	X		
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		La commune de La Roche-sur-Foron fait partie de la Communauté de Communes du Pays Rochois

<b>3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?</b>	
<b>Annexe(s) à joindre :</b> Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone	
Le secteur concerné se trouve au lieu dit Goutette, à proximité du Centre des Expositions et de Congrès « Roch'Expo »	
Voir dossier de présentation en annexe 2	



## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

<b>4.1 Présentation de votre projet</b>	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune de centralité urbaine</li> <li>• Commune péri-urbaine de première couronne</li> <li>• Commune péri-urbaine éloignée</li> <li>• Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</li> <li>• Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</li> <li>• Commune rurale</li> <li>• Autre : ..... (précisez)</li> </ul>
<b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :</b>	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	Augmentation de la population 2009 : 10 710, 2014, 11 856, 2020 : 11 537
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?  Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune La DPMEC ouvre la possibilité de création de 2 logements de gardiennage pour assurer le gardiennage du futur projet (max. 90m <sup>2</sup> chacun)
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	8,6 % soit 477 logements (nombre total de logements de 5 551 en 2020)
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché Les seuls logements seront ceux de gardiennage
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Aucune
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	90m <sup>2</sup>
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	
Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet : 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN	
Pas de secteurs ouverts à l'urbanisation	



4.1 Présentation de votre projet	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	/
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	/
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	/
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	/
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	
Le projet prévoit l'implantation d'un complexe sportif et culturel.	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
	Des espaces agricoles ?	X	
Des espaces boisés ?	X		<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p> <p>A l'Est du site se trouve un boisement, identifié comme à « boisement mixte » (rapport de présentation, tome II, Page 143)</p> <p><u>Habitat naturels présents sur site</u>: Prairie mésophile de fauche (amendé), haie, boisements mixtes et friche.</p> <p><u>Enjeux écologique</u> : Boisement mixte présents à côté de la parcelle et haie. Présence d'une espèce invasive dans le boisement mixte : Laurier cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>).</p> <p>La modification du document n'impacte pas la zone boisée. Des plantations sont prévues sur le site et encadrées dans le projet d'OAP.</p>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un		X	<p><i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme,</i></p>



4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
document d'urbanisme existant ?			...)
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone <u>Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC)</u> à proximité ? <a href="http://carto.datarav.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datarav.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	<i>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</i> « Vallée de l'Arve » au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore (SIC, FR8201715) et de la Directive Oiseaux (ZPS, FR8212032) à 4 km au nord-est Voir cartographie en annexe 5
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? <a href="http://carto.datarav.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datarav.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bois des Fournets Type I, 820031716, 2,1 km au sud</li> <li>Ensemble des zones humides du plateau des Bornes, Type I, 820031651, 3 km à l'ouest</li> <li>Plaine des Rocailles, Type I, 820031534, 3,5 km au nord</li> <li>Gravière de l'Arve, Type I, 820031674, 3,9 km à l'est</li> <li>Ruisseau du Couche, Type I, 820031650, 5 km au sud-ouest</li> <li>Plaine des Rocailles, Type II, 8200315351, 8 km au nord</li> <li>Zones humides du Plateau des Bornes, Type II, 820031652, 2,9 km à l'ouest</li> <li>Ensemble fonctionnel de la rivière Arve et ses annexes, Type II, 820031533, 3,8 km à l'est</li> </ul> Voir cartographies en annexe 5
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? <a href="http://carto.datarav.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datarav.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope le plus proche « Moyenne Vallée de l'Arve » (FR3800225) à 4,8 km au nord-est Voir cartographies en annexe 5
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		X	Les deux plus proches sont localisées à plus d'1km Voir cartographies en annexe 5



<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a></p> <p><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a></p> <p><a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a></p>	X	<p>Au nord du site, « le sion et ses affluents », liste 1L</p> <p>La modification du PLU ou le projet ne viendront pas modifier le cours d'eau ou l'aménagement des berges</p>
<p>Complétez si nécessaire</p>		

<p><b>4.4 Continuités écologiques</b></p>		
<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	<p style="text-align: center;">Non</p> <p><i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i></p> <p>Une carte d'armature écologique a été réalisée par le SCoT, voir document en annexe. Cela se traduit aussi dans l'objectif 3 du thème A « QUALITE ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE » du PADD.</p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	<p><i>Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles</i></p> <p>Espaces perméables liées aux milieux terrestres passant au nord du site.</p> <p>Voir document en annexe 5.</p> <p>+ extrait de la note de synthèse environnementale de l'examen au cas par cas du projet Aréna et parking silo :  « Le ruisseau de la madeleine, présentant de nombreux obstacles à l'écoulement et identifié dans le cadre de la trame bleue, longe les secteurs d'étude.  Aucun corridor écologique ni réservoir de biodiversité n'est identifié dans un périmètre rapproché.  La zone d'étude se situe dans une zone très contrainte (artificialisée, routes et voies ferrées). Les enjeux sont faibles du fait des infrastructures et des obstacles à l'écoulement qui contraignent les déplacements potentiels. »</p>	



4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	Sur la commune d'Éteaux : Tilleuls devant l'Église (1,3km du site au sud-ouest) et plusieurs sites inscrits dans le centre historique de la commune de La Roche-sur-Foron (env. 600m au sud-est du site du projet) Voir cartographie en annexe 5
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>	X		<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i> Plusieurs bâtiments sont inscrits dans le centre historique de la commune de La Roche-sur-Foron, au sud-est du projet, env. 600m . Voir cartographie en annexe 5
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau			
<b>Captages</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	
<b>Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales</b>			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>	X		
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales			Les autorisations d'urbanisme sont soumises à une gestion à la parcelle avec des dispositifs en fonction de la nature des sols. Une étude est demandée pour tout projet



4.6 Ressource en eau			
sur votre territoire?			supérieur à 1ha. : dossier loi sur l'eau- régime déclaratif
Complétez si nécessaire			
4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>	X		Le site n'est pas recensé, 2 sites le sont dans un rayon de 500m <ul style="list-style-type: none"> <li>• DECHAMBOUX SSP001161501</li> <li>• DECHAMBOUX S.A. SSP001161701, impact de la nappe, en amont hydraulique supposé de la zone</li> </ul>
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? <a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>	X		Une 60aine de sites CASIAS sont enregistré dans un rayon de 1km autour du site (voir annexe 5, reprenant les sites CASIAS et BASOL )
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		X	<i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i> zone « aléa nul » de la carte des aléas
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?		X	<i>Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	X		Au Nord, RD1203 - Catégorie 2 sur largeur 250m (tissu ouvert). Voir annexe 5
Complétez si nécessaire			



4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		<i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc.</i> Gare TER et Léman express, réseau de transport local Proxim iTi
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?	X		Le projet sera conforme aux prescriptions du PPA
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?	X		« commune sensible à la qualité de l'air »
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

## 5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;

– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	X
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	X Annexe 2
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	X Annexe 3
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	X Annexe 4 pour les avant/après, Annexe 5 pour les cartographies
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	X Annexe 6



## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 19.12.2023

Lieu : Anney

NOM

SADDIER

SIGNATURE

PRENOM

MARTIAL